

Quel avenir pour la mer et le littoral en Méditerranée ?

Atelier citoyen PERPIGNAN

15 mars 2018

Synthèse

Participants : 15

Garant : Jean-Claude Ruyschaert

Quels enjeux prioritaires ?

Les gommettes ont donné les résultats suivants :

- Le bon état écologique du milieu marin : 16 gommettes
- Une économie littorale et maritime diversifiée : 11 gommettes
- Un patrimoine naturel et culturel : 5 gommettes
- Érosion et Changement climatique : 6 gommettes
- Activités de défense et de sécurité : 1 gommette
- Suggestions complémentaires : 0

Résultats du WORLD CAFE concernant 3 enjeux prioritaires

LE BON ETAT ECOLOGIQUE DU MILIEU MARIN

<i>Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :</i>
Le bon état écologique de la mer est vital pour l'humanité, pour une majorité de nos activités et compte tenu du rôle de l'océan sur les grands cycles (carbone, oxygène..)
Les ressources marines sont un enjeu alimentaire de base important les ressources marines un enjeu commun à tous les pays méditerranéens
Concerne tout le territoire, du fait du lien terre-mer et des impacts sur la mer de tout les bassins versants enjeu de la biodiversité et de l'attractivité du littoral pour les autres activités dont le tourisme
<i>Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?</i>
Forte sensibilité du milieu marin méditerranéen face au changement climatique: risque pour la biodiversité
Le bon état écologique des rivières s'améliore ce qui est favorable au bon état écologique du milieu marin L'existence du parc naturel marin est une opportunité
Démarches de Recherche et d'innovation entreprises sur le milieu marin (innovation, santé, ..)
Impacts des pollutions terrestres L'attractivité du territoire est une opportunité économique mais une menace pour la biodiversité
La surpopulation estivale aggrave les pressions face à des infrastructures pas toujours adaptées pour assainir les eaux usées Impact fort des agglomérations sur le milieu marin, enjeu de l'assainissement pour préserver la biodiversité

La préservation de la biodiversité menacée par les pollutions est un problème mondial et diffus : dégazage des navires en mer, rejets de métaux lourds, effluents des bassins versants...
Problème des ancrages sauvages qui arrachent les herbiers de posidonie, il existe des systèmes de régulation : ancrages flottants, bouées d'amarrage ..
Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?
Développer les démarches écoresponsables Sensibiliser dès l'enfance, développer, l'éducation à l'éco responsabilité
Étendre la saison estivale pour réguler les flux et les pressions sur le littoral et mieux les répartir
Impliquer l'échelon communal et intercommunal car c'est le niveau de la prévention des pollutions et déchets à la mer Développer la police de l'environnement avec davantage de répression
Proposer une vraie information sur la toxicité des rejets
Redonner une valeur au contenant, pour développer la consigne et ne plus jeter
Équiper les plages de cendriers pour éviter le rejet des mégots qui constituent un volume de déchets à la mer très important
Limiter les émissions de carbone pour réduire la hausse de température et l'impact sur la biodiversité
Chaque projet impactant la biodiversité devrait faire l'objet de compensations en termes de biodiversité (ex : parking, digues..)
Organiser des zones de mouillage autorisées (car de moindre impact)
Adopter une règle « bleue » pour ne pas prélever plus que la mer ne produit ; associer à ce principe les professionnels (ex : sardines pêchées puis relarguées par les pêcheurs faute d'un prix suffisant proposé à la vente)

UNE ECONOMIE MARITIME ET LITTORALE DIVERSIFIEE

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :
Enjeu économique en termes de production d'électricité avec l'éolien offshore
Enjeu pour le tourisme : il existe un patrimoine maritime important, des évènements dans tous les ports, les sentiers côtiers , le développement de la plongée
La pêche de plaisance (et pas seulement la pêche professionnelle) représente un enjeu important 14000 anneaux sur le parc marin Leucate/ Cerbère si la mer n'est pas protégée, cette économie va décliner- 8000 euros/an)
Quelles les synergies/opportunités ? Quelles difficultés conflits ?
Un développement insuffisant en France des réseaux internet qui limitent les possibilités de co développement notamment pour Marseille
Malgré leur intérêt en termes d'énergie décarbonée, les éoliennes induiraient une pollution liquide (huile), point contesté par un autre participant
Pour l'éolien offshore, la question des contraintes de construction et de maintenance du fait de la houle est posée, point contesté par un autre participant
Un tourisme de croisière qui se développe en méditerranée avec ses impacts et son caractère « intégré » peu redistributif

Le patrimoine maritime (voiles latines..) est géré par des personnes âgées : enjeu de renouvellement et de formation
Difficulté du maintien des clubs de plage à cause de l'érosion côtière de la plage : des pilotis ? Point faisant l'objet d'un bémol car cela constitue une forme de privatisation
Port-la Nouvelle : le développement est essentiellement lié au développement de l'éolien flottant avec les bases arrières techniques qui pourraient créer 2500 emplois l'extension de Port-la Nouvelle est également une opportunité pour le commerce
La loi biodiversité fondamentale pour l'homme et pour l'économie
Moins 83 % de prises sur les campagnes de pêche de loisirs : chute des stocks ? Mise en péril de cette activité
Le bord de mer de plus en plus privatisé, de moins en moins de personnes vont à la mer
Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?
Que les citoyens investissent dans les projets d'éolien off shore (création d'emplois de maintenance)
Transmettre les savoirs pour la préservation du patrimoine ancien
Rémunérer les patrons pêcheurs, à certains endroits les inciter à développer d'autres activités (aquaculture..), les impliquer dans la dépollution
Identifier les opportunités méditerranéennes de codéveloppement
Développer les partenariats publics -privés pour la recherche (éolien..)
Préserver un bon équilibre entre activités économiques et préservation du milieu
Affirmer que la mer est un bien commun qui appartient à tous

LE LITTORAL SOUMIS A L'EROSION ET AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Pourquoi l'enjeu est important ? Il est important car :
La plage est un lieu de vie pratiqué toute l'année : enjeu de qualité de vie important. Il est choquant de voir ce lieu de vie abîmé
Enjeu patrimonial : forte montée du niveau de la mer à Gruissan, terrasses emportés sur la plage du Racou avec la problématique des constructions légales à l'époque qui seraient illégales aujourd'hui
Enjeu pour l'ostréiculture : huîtres en danger avec la température qui monte, en plus des problèmes liés aux pollutions d'origine terrestre
De plus en plus d'habitants sur le littoral, ce qui augmente la vulnérabilité globale alors que le sujet du changement climatique et de ses effets est connu
L'érosion est un phénomène naturel connu depuis longtemps, amplifié par les aménagements : disparition à court terme des restaurants de plage
Le Languedoc Roussillon particulièrement touché : la température moyenne aurait monté de +2.3 depuis 1980
Quelles synergies/opportunités ? Quelles difficultés/ conflits ?

Il est urgent de prendre la question de l'adaptation au changement climatique au sérieux (pas traité dans les documents), de mettre en place des vraies stratégies d'adaptation, proposition pas à la hauteur du défi aujourd'hui
Le nettoyage mécanique des plages est mauvais car cela enlève la cohésion entre les grains et au moindre vent le sable s'envole : à Gruissan, on a mis un terme à ce nettoyage mécanique
L'érosion est aggravée par les épis et les aménagements lourds qui sont paradoxalement réalisés pour la limiter. Chaque plage a sa granulométrie, le mélange des sables n'est pas approprié
Le littoral est au point 0 alors que le niveau va beaucoup monter
Qui finance le recul stratégique ? Comment l'organiser ? Comment l'interpréter ?
L'hydroélectricité, quoique énergie renouvelable, pose le problème des barrages sur rivières et de l'apport sédimentaire qui ne se fait plus, les sédiments amont, destinés naturellement au rechargement des rivages du delta du Rhône sont bloqués, alors qu'avant ils étaient transportés par le courant et les crues du fleuve..
En termes d'adaptation pour faire face au CC les mesures actuelles sont anecdotiques
Empilement des zones classées et mille-feuille administratif en mer (sites Natura 2000, réserves, parcs naturels marins...) qui nuit à la protection
Quelles propositions pour bien vivre en 2030 ?
Travailler avec les autres régions et pays Méditerranéens qui rencontrent les mêmes problèmes
Développer les énergies renouvelables pour limiter les émissions de carbone et lutter contre le réchauffement
Arrêter l'urbanisation sur le littoral et favoriser celle de l'arrière-pays pour relancer l'économie de zones rurales souvent dépeuplées Porter les décisions contraires des maires et préfets devant le tribunal
Repenser complètement l'aménagement, s'adapter plutôt qu'aller contre les effets du changement climatique (image du surfeur qui ne va pas contre la vague, mais trouve le moyen de l'utiliser) Garder à l'esprit la montée du niveau de la mer ; la situation sera différente en 2030, encore plus problématique Éviter de prolonger les jetées de ports tester l'efficacité des by-pass Réguler l'accès aux plages (ex : Carnon : transports en commun, grands parkings..), préserver les cordons dunaires qui protègent les plages, maintenir et entretenir les ganivelles sur le lido et les dunes
Mettre en place un comité scientifique pour évaluer la prise en compte du risque au niveau des documents d'urbanisme, qui serait sous-estimé (SCOT, ...) Problème de l'échelle de temps pour évaluer le risque dans les documents de planification
Mobiliser EDF, en charge des barrages pour compenser le manque de sédiments en aval, restaurer le rechargement de la zone côtière par les sédiments (transport amont-aval bloqué au niveau des barrages), financer via une taxe/barrages ou draguer Ré-ouvrir les barrages et les graus Trouver des gisements mobilisables sans aggraver l'érosion
Mobiliser des clusters de recherche : industrie automobile..
Propositions à tester pour l'adaptation : pilotis flottants, brise-lames articulés, stockage de bateaux en hauteur, des procédés de construction écologique

Résultats de la discussion sur la vision

« *Comment ne pas être d'accord* », comment ne pas adhérer à une vision aussi idéale, considérée par certains comme idéaliste, à laquelle on a envie de croire : « *ça me fait rêver* ». Cette vision semble brosser un tableau un peu trop idyllique ; ceci pose la question de son réalisme et des voies et moyens qui seront effectivement mis en œuvre pour l'atteindre.

Les points d'adhésion sont : l'action collective associant toutes les parties prenantes (État, collectivités, scientifiques, associations, professionnels..), le partage des connaissances, la connaissance et la formation, la préservation de la biodiversité, des habitats remarquables existants et des aires marines protégées, la fragilisation des milieux sous la pression estivale, le tourisme perçu comme un atout pour l'économie du littoral

Les réticences portent sur l'importance des urgences à traiter (pollutions, baisse des ressources halieutiques, urbanisation galopante, dilution des responsabilités politiques..) qui font douter de la capacité à atteindre la vision proposée.

D'autres points de désaccord mettent en exergue le manque d'outils de surveillance du milieu marin, le non-respect des accords et conventions internationales, la résilience des territoires qui n'est pas acquise, une surpopulation chronique dommageable pour les ressources naturelles (eau notamment) et la biodiversité, l'atteinte du bon état écologique qui semble loin de portée, sujet souffrant de manque d'information et de formation.

Par ailleurs, la vision n'évoque pas suffisamment l'enjeu prioritaire qui est la question de l'adaptation au changement climatique, le recul du trait de côte et les risques de submersion. Manque également l'expression d'une **coopération accrue en méditerranée** qui semble nécessaire pour faire face efficacement aux enjeux écologiques et climatiques et indispensable pour engager les partenariats appropriés et des démarches de codéveloppement.

Pour atteindre cette vision intégrée, qui suppose les problèmes résolus :

-il est nécessaire d'aborder **concrètement les moyens humains et financiers à mobiliser**, pour que cette vision idéale ne soit pas « *un vœu pieu* »; il convient que l'État prenne la main, traduise les objectifs en actions concrètes assorties des moyens appropriés et propose un vrai programme d'actions qui concerne tout le bassin versant et pas seulement les acteurs du littoral

- il est proposé de **miser sur la connaissance et la formation** pour améliorer l'économie maritime afin qu'elle devienne durable et productive

-**mobiliser tous les acteurs et notamment le secteur industriel et les entreprises** est une condition sine qua none pour l'atteinte du bon état écologique

- réduire le nombre d'acteurs en charge des outils de surveillance est suggéré afin de renforcer l'efficacité globale du système et d'éviter la dilution de responsabilité/autorité

- il faut miser sur la recherche et l'innovation (collectivité publique) et mettre en place **un fonds d'investissement pour l'économie de la mer**

- en matière d'aménagement il faut **limiter drastiquement les constructions sur le littoral** et privilégier un rééquilibrage vers l'arrière-pays; la préservation des espaces naturels menacés du littoral est une priorité ainsi que la restauration de ceux qui ont été « *saccagés* ».

Pour atteindre le bon état écologique, et en considérant les impacts sur le milieu marin provenant des effluents et déchets de **tout le bassin versant**, il est souhaité que tous les acteurs publics soient **impliqués** (pas seulement les acteurs de la façade), tels que les syndicats de rivières et les communes responsables du traitement des effluents domestiques et des décharges sauvages; plus de surveillance et de sanctions est demandé à l'encontre des contrevenants.

Cette vision 2030 devrait affirmer la possibilité pour chacun de profiter de vacances à la mer ainsi que **garantir l'accès gratuit pour tout le monde au littoral en 2030**, car la mer est un bien commun. Il est également proposé qu'en 2030 l'ensemble de la société française adopte la règle « bleue », qui signifie : **ne pas prendre à la mer plus que ce qu'elle est capable de régénérer.**

Equipe d'animation : DIRM : Olivier Delteil , CMVRH/ CEDIP : Marina Louvet, Sébastien Chabal , Gilles Aymar, MTES/DML : Anne-France Didier